



COMMUNE DE PRÉVONLOUP

Préavis n° **06-2025** au Conseil général

Budget 2026

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget pour l'année 2026.

Le budget de la commune de Prévonloup se présente comme suit :

Total des charges	CHF	922'422.39
Total des revenus	CHF	859'771.00
Prélèvement sur réserves	CHF	0.00
Attribution fonds affectés	CHF	0.00
Excédent de charges avant amortissements	CHF	22'651.39
Amortissements comptables	CHF	40'000.00
Amortissements financiers	CHF	0.00
Excédent de charges	CHF	62'651.39

Indicateurs

Le budget tient compte de l'augmentation de notre population. Le chiffre de **231 habitants (au 31.12.2024)** est désormais utilisé pour toutes les charges calculées par habitant. Pour mémoire, nous étions **226 habitants** pour le budget 2025, ce qui représente une hausse d'environ **2,2 %**.

Les comptes 2024 présentent une situation particulière en raison des **revenus d'impôts** corrigés pour compenser les **trop-perçus** liés aux taxations provisoires de plusieurs contribuables. Cette correction a fortement influencé le calcul de la péréquation, entraînant un montant exceptionnuellement élevé pour l'année 2024.

Or, les chiffres de 2024 servant de base au calcul provisoire de la péréquation 2026, cela aurait faussé notre budget en laissant apparaître des recettes plus importantes qu'en réalité.

Pour éviter cette distorsion, nous avons intégré au budget des **montants de péréquation plus réalistes**, fondés sur les valeurs de référence utilisées lors de l'élaboration du budget 2024.

1. Administration générale :

10 - Autorités

102.300 – Traitements

Adaptation du montant total des traitements municipalité calqué sur les comptes 2024.

11- Administration

11.301 – Honoraires

Les comptes des toutes les communes vaudoises doivent passer sous le plan comptable MCH2 d'ici 2027 pour notre commune les travaux de migration ont commencés en 2025, ils seront répartis sur 3 ans :

- 2025 – Travaux préparatoires : CHF 3'240.00 HT.
- 2026 – Simulation de conversion et budget 2027 sous MCH2 : CHF 3'780.00 HT.
- 2027 – Boucllement 2026 en MCH1 et conversion définitive : CHF 3'780.00 HT.

Charge à prévoir pour 2026 (OFISA Informatique) : CHF 4'086.18 TTC.

11.303 – Cotisations AVS

Adaptation des cotisations AVS selon comptes 2024 et adaptation du salaire administration selon le barème du canton de Vaud.

11.317 – Frais de manifestation

En 2026, la journée des communes du district se déroulera lors du Rallye FVJC, elle sera organisée par la municipalité, un budget de CHF 2'000.00 a été prévu pour couvrir les charges non prises en compte dans la facturation aux communes participantes.

11.318.2 – Honoraires

Adaptation par OFISA des tarifs liés à notre contrat de maintenance BDI-Communes, augmentation de CHF 750.00.

Mise à jour obligatoire du système Infostar par OFISA, frais de CHF 500.00.

2. Finances

21 – Impôts

21.400.1 – Impôts revenu et fortune

Afin de rester prudent, le montant est identique au budget 2025.

21.402 – Impôt foncier

Adaptation des revenus (+CHF 1'400).

22. Service financier

22.352 – Fond de péréquation – participation

Charge de CHF 130'076.00

22.452 – Fond péréquation - retour

Revenu de CHF 293'478.00

3. Domaines et bâtiments

Aucune remarque.

4. Travaux

43 – Routes

43.331 – Amortissement

Amortissement comptable de CHF 30'000.00 (Préavis 01-2020).

46 – Réseaux d'égouts, d'épuration

Notre commune sera raccordée durant l'année 2026 à la STEP de Lucens, les coûts augmentent sensiblement, un nouveau règlement sera à valider en 2026 afin d'adapter les taxes en conséquence, ce compte doit obligatoirement être autofinancé par les taxes.

5. Instruction publique et cultes

58 – Temples et cultes

58.365 – Participation paroisse

Les travaux à l'église de Lucens étant réalisés, la participation aux différentes paroisses retrouve son niveau normal, il est adapté au nombre d'habitants selon leur confession.

6. Police

65 – Défenses contre l'incendie

65.353 – SDIS Intercommunal

Augmentation à CHF 56.62/habitant au lieu de CHF 46.21, l'augmentation prévue est liée principalement à la nouvelle caserne de Payerne (début de l'amortissement).

7. Sécurité sociale

Aucune remarque.

8. Services industriels

81 Service des eaux

81.331 – Amortissement

Amortissement comptable de CHF 10'000.00 (Préavis 01-2020)

Conclusion

La Municipalité vous remercie à l'avance et vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Général de Prévonloup,

- vu le préavis municipal n° 06-2025,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'approuver le budget 2026 tel que présenté

Le Municipal responsable : Alain MICHEL

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 novembre 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Alain Michel



La secrétaire :



Marie Rossier

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	115'735.80	400.00	103'062.85		101'318.57	526.00
10	Autorités	29'100.00	400.00	27'100.00		29'152.38	526.00
101	Conseil communal	4'100.00		4'100.00		3'772.92	
102	Municipalité	25'000.00	400.00	23'000.00		25'379.46	526.00
11	Administration	82'732.80		72'110.85		69'479.19	
15	Affaires culturelles, loisirs	3'094.50		3'047.00		2'687.00	
16	Tourisme	808.50		805.00			
2	FINANCES	148'241.50	703'078.00	148'016.00	684'662.00	146'654.29	639'324.74
21	Impôts	3'150.00	406'600.00	3'150.00	405'200.00	10'333.03	409'541.74
22	Service financier	145'091.50	296'478.00	144'866.00	279'462.00	136'321.26	229'783.00
3	DOMAINES ET BATIMENTS	29'652.00	42'880.00	29'657.00	42'880.00	53'832.85	61'087.37
31	Terrain		7'000.00		7'000.00		7'025.05
32	Forêts	2'600.00	2'000.00	2'600.00	2'000.00	1'498.10	1'299.15
35	Bâtiments communaux	27'052.00	33'880.00	27'057.00	33'880.00	52'334.75	52'763.17
351	Abri P.C.	700.00	5'400.00	705.00	5'400.00	1'167.40	5'400.00
352	Collège	26'352.00	26'080.00	26'352.00	26'080.00	51'167.35	44'963.17
353	Hangar de voirie		2'400.00		2'400.00		2'400.00
4	TRAVAUX	105'163.00	59'163.00	86'750.00	39'450.00	115'912.55	52'682.40
43	Routes	38'500.00		38'500.00		49'734.46	
44	Parcs, promenades, cimetières	6'300.00		5'800.00		24'060.19	12'753.85
45	Ordures ménagères et déchetterie	27'750.00	26'550.00	28'000.00	25'000.00	24'968.35	22'779.00
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	32'613.00	32'613.00	14'450.00	14'450.00	17'149.55	17'149.55
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	166'987.95		168'654.10		144'440.58	
51	Enseignement	159'357.95		156'738.10		137'414.30	
54	Orientation professionnelle	300.00		300.00		312.30	
58	Temples et cultes	7'330.00		11'616.00		6'713.98	
6	POLICE	47'757.88	1'250.00	45'135.74	1'250.00	23'644.00	4'460.00
60	Administration						65.00
61	Corps de police	32'426.00		32'426.00		12'399.00	2'826.00
62	Contrôle des habitants	800.00	1'250.00	800.00	1'250.00	868.10	1'569.00

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
65	Défenses contre l'incendie	10'979.10		8'343.46		7'186.45	
66	Protection civile	3'552.78		3'566.28		3'190.45	
7	SECURITE SOCIALE	244'384.26		234'833.96		158'829.66	27'195.80
71	Service social	25'054.26		23'042.96		22'553.86	
72	Cohésion sociale cantonale	219'330.00		211'791.00		136'275.80	27'195.80
8	SERVICES INDUSTRIELS	64'500.00	53'000.00	64'500.00	53'000.00	54'772.50	48'770.15
81	Service des eaux	64'500.00	53'000.00	64'500.00	53'000.00	54'772.50	48'770.15
Total charges		922'422.39		880'609.65		799'405.00	
Total revenus			859'771.00		821'242.00		834'046.46
Excédent charges		62'651.39		59'367.65			
Excédent revenus							34'641.46